

UNE ORGANISATION AYANT À CŒUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'organisation souhaite améliorer ses pratiques en intégrant le facteur investissement responsable comme complément à l'approche globale de gestion du risque de placement.

L'engagement de Gestion FÉRIQUE envers l'investissement responsable remonte au milieu des années 2000. L'organisation a été parmi les premières sociétés financières au Québec à aborder la question de l'investissement responsable en élaborant, en avril 2006, sa *Politique d'investissement responsable régissant l'exercice des droits de vote par procuration des Fonds FÉRIQUE*. En 2010, notre engagement nous a amenés à devenir signataire des *Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies* (UN PRI). Gestion FÉRIQUE fait ainsi partie, aujourd'hui, d'un groupe grandissant d'environ 1 500 organisations signataires situées dans près d'une soixantaine de pays.

Notre vision est de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable puisqu'il s'agit d'un complément à la gestion du risque de placement, permettant ainsi de viser des rendements supérieurs aux médianes avec un risque raisonnable. Notre approche en matière d'investissement responsable regroupe trois volets : l'exercice des droits de vote par procuration, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance - connus sous l'acronyme ESG - dans le processus d'analyse et de décision de placement ainsi que l'engagement actionnarial.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE PAR PROCURATION

L'exercice des droits de vote par procuration a été le premier outil déployé par Gestion FÉRIQUE en matière d'investissement responsable, et il demeure au cœur de son action aujourd'hui, parce qu'il permet aux actionnaires d'influencer positivement les entreprises dans lesquelles ils investissent. Trois grands principes définissent notre politique à cet égard : la rentabilité à long terme, la responsabilisation et la transparence. Nous cherchons ainsi à encourager les entreprises à adopter un comportement plus responsable tout en protégeant l'avenir à long terme de nos clients et à leur offrir de solides rendements.

En 2015, nous avons effectué une révision complète de notre politique, conjointement avec le Comité de surveillance des placements, afin de nous assurer de suivre les meilleures pratiques.

Les Fonds FÉRIQUE ont exercé leurs droits de vote sur 6 861 propositions dans le cadre de 522 assemblées d'actionnaires en 2015. On peut consulter les rapports de vote ainsi que la politique elle-même sur notre site Web, sous la rubrique « Investissement responsable ».

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE ET DE DÉCISION DE PLACEMENT

L'organisation souhaite contribuer à l'amélioration des pratiques en intégrant les critères ESG comme complément à son approche globale de gestion du risque de placement. Notre approche demeure donc résolument pragmatique : nous nous efforçons d'améliorer les pratiques dans une optique de collaboration, sans pour autant exclure de titres et sans donner de directives aux gestionnaires, par exemple sans exiger qu'ils favorisent des titres pour des raisons ESG. Cependant, nous les encourageons à agir en ce sens. Pour Gestion FÉRIQUE, il est donc important de connaître les politiques et pratiques en matière d'investissement responsable des gestionnaires auxquels elle confie des mandats pour sa famille de fonds communs de placement.

D'ailleurs, 9 des 11 gestionnaires des Fonds FÉRIQUE sont signataires des PRI, s'engageant ainsi à inclure les critères ESG dans leur approche de placement et leurs décisions d'investissement.

En 2015, nous avons fait appel à une firme externe pour évaluer nos portefeuilles sur la base de critères ESG. Cet exercice a donné lieu à des échanges bénéfiques avec nos gestionnaires.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Enfin, le troisième volet de notre action est celui de l'engagement actionnarial, qui consiste à amener les entreprises détenues en portefeuille à améliorer leurs pratiques ESG.

Par exemple, en 2015, nous avons continué de nous joindre à d'autres signataires des PRI de partout dans le monde dans un engagement collaboratif au sujet de la transparence des nominations au sein des conseils d'administration. À cette fin, nous avons participé à des appels de groupe afin d'influencer des entreprises ciblées.

Enfin, tout le travail accompli depuis une décennie démontre la volonté indéniable de Gestion FÉRIQUE d'adopter des pratiques d'affaires exemplaires.

L'investissement responsable est un domaine qui évolue rapidement, et nous entendons poursuivre nos efforts dans le respect de la mission de l'organisation et de l'intérêt de nos investisseurs.